

Le pont de la Girafe

Le pont de la Girafe à Féricy, tient son nom du passage de la première girafe arrivée en France en 1827. Les ouvriers de Féricy quittèrent leur chantier pour aller au Chatelet voir la fameuse girafe.

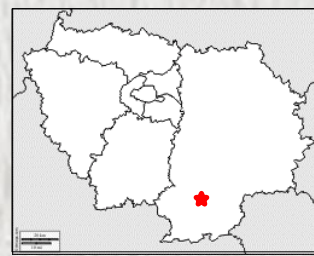
En effet, le vice-roi en Égypte ottomane, Méhémet Ali, offrit une girafe à chacun des trois plus puissants souverains de l'époque : Charles X, (roi de France) François Ier (empereur d'Autriche, dernier empereur du Saint-Empire romain), George IV (roi du Royaume-Uni) et Charles X (roi de France).

L'idée d'offrir une girafe à la France avait été donnée, par le consul de France en Égypte, afin d'encourager Charles X à retirer son soutien à la Grèce dans la Guerre d'indépendance grecque contre Mahmoud II, le sultan de l'Empire ottoman, dont Méhémet Ali était le vassal. Méhémet Ali avait lui-même reçu cette girafe en cadeau de Mouker Bey, un seigneur du Soudan.

Née début 1825 d'après les calculs de l'époque, elle arriva à Marseille le 14 novembre 1826 et fut conduite à Paris à pied à partir du 20 mai 1827, Au cours de ce voyage, elle était accompagnée par Geoffroy Saint-Hilaire, directeur du Jardin des plantes, ainsi que par trois vaches dont elle buvait le lait et qu'elle suivait, une escorte de gendarmes à cheval, et un chariot à bagages. Arrivée le 30 juin, elle fut pendant trois ans une des principales attractions de la capitale (au cours de l'été 1827 elle reçut 600 000 visiteurs).

Elle est à l'origine de nombreuses illustrations et objets au décor dit «à la girafe».

Elle mourut le 12 janvier 1845 de tuberculose bovine due à l'ingestion quotidienne de lait de vache, elle fut ensuite naturalisée, et fait désormais partie de la collection zoologique du Muséum d'histoire naturelle de La Rochelle



Voir carte IGN n° 2316ET et 2417ET

Commune de départ :
Machault – parking de la Mairie
UTM 31U 0487356 5366931
GPS : Lat. 48.4554 Long. 2.829

Accès : Machault, à 22 km au sud-est de Melun par la D605 et la D227

Informations pratiques : Boulangerie, épicerie
Transports en commun : Bus Transdev, lignes 41 (Melun / Montereau-Fault-Yonne) et 42 (Le Chatelet-en-Brie / Champagne-sur-Seine)

Charte du randonneur

- Ne vous écarter pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de débris.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Machault Des vignes aux vergers en vallée Javot



Pressoir de Machault – Photo O.T ©

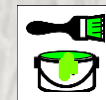
Souvent décrit comme « un village où il fait bon vivre », Machault est à la hauteur de sa réputation. Point de départ de cette randonnée, le village révèle un patrimoine rural témoignant du passé agricole et surtout viticole.



13 km



3 h 15



Vert



Moyen

Mise à jour – Juillet 2021 –



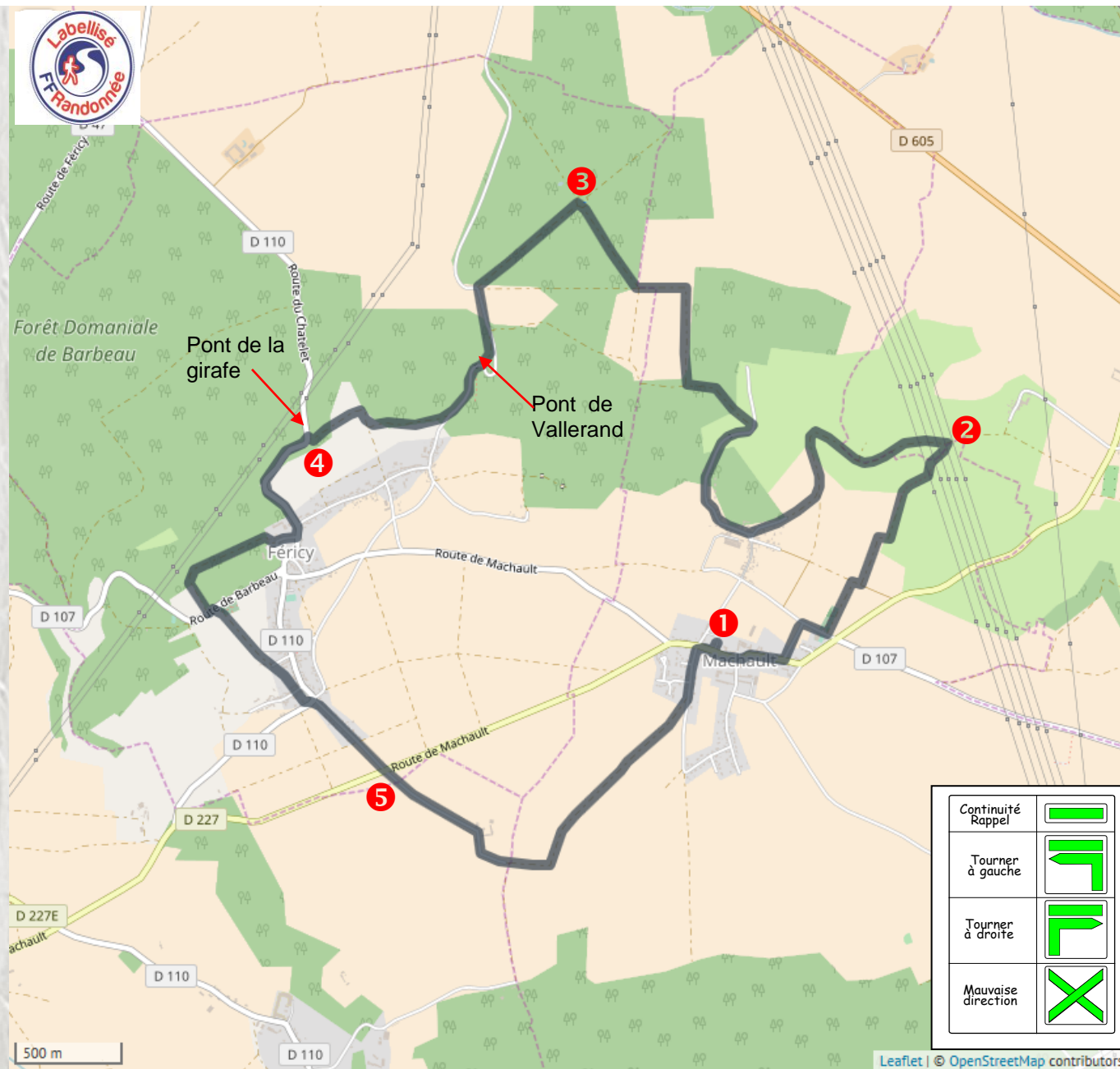
CODERANDO 77

Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU

01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -

Des vignes aux vergers en vallée Javot

- 1** Face à la mairie, suivre à gauche la rue principale. Tourner à gauche, rue du Canal au Trou puis à droite, rue du Chemin Vert. Après le cimetière, prendre le chemin à gauche, emprunter le chemin à droite puis celui à gauche. Il descend le long d'un champ, rejoint l'orée du bois, le traverse. Franchir le ru de la vallée Javot et monter sous les lignes haute-tension.
- 2** Sous celles-ci, bifurquer à gauche et descendre par le sentier bordant le bois. Quitter la lisière et franchir de nouveau le ru. Rester à droite dans la montée, et tourner à droite dans le hameau de Villiers. Le traverser par la rue de la Vallée. Franchir le vallon et dans la montée prendre à gauche. Entrer dans le bois. A sa sortie, virer à droite pour, droit devant, arriver sur le chemin et se diriger à gauche. S'engager dans le bois de St-Denis, bifurquer à droite et 400m plus loin, atteindre un sentier circulaire.
- 3** Tourner deux fois à gauche emprunter la route forestière rectiligne qui rejoint la route bitumée à l'orée du bois. Longer cette route sur 200 m, descendre le sentier à droite à travers bois. Retrouver la route dans le virage puis s'en écarter par le chemin à droite. Il suit la lisière et entre dans le bois. Prendre ensuite à droite puis à gauche jusqu'à la route.
- 4** Emprunter cette route à gauche. Entrer dans Féricy, tourner dans la deuxième rue à droite, prolongée par le chemin du Parc. Il entre dans le bois, fait un crochet à gauche et sort du bois. Virer sur la route à gauche, et à droite dans le chemin. Il croise une rue et arrive à la route. Prendre à gauche puis à droite.
- 5** La route coupe la D227, dessert la ferme de Boissy et s'incurve à droite puis à gauche. Dans le virage suivant aller par le chemin en face à travers champs pour rejoindre la route et entrer dans Machault. Poursuivre tout droit et tourner à droite sur la D227 pour retrouver la mairie.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".